

Catalogue des actions

Direction Accompagnement Territoire Energie (DATE)



Performance du bâtiment • Énergies renouvelables • Ingénierie financière

Sommaire



Ce classeur présente **l'ensemble des actions proposées par la Direction Accompagnement Territoire Energie (DATE)** du SIGERLy. Il a été conçu pour vous permettre d'identifier rapidement les accompagnements les plus adaptés aux besoins de votre commune et aux projets que vous souhaitez mener.

Les actions sont regroupées par grandes thématiques, couvrant notamment la performance énergétique des bâtiments, le photovoltaïque, les financements, les achats d'énergie, les énergies renouvelables ainsi que d'autres domaines participant à la transition énergétique des territoires.

Afin de faciliter votre consultation, chaque mission est présentée selon une trame commune. **Vous y trouverez les informations essentielles à sa compréhension et à sa mise en œuvre** : ses objectifs, le temps estimé, les principales étapes, les livrables attendus, les délais prévisionnels de réalisation ainsi que le rôle de votre commune tout au long de l'accompagnement.

Ce document se veut un outil pratique pour vous aider dans la préparation et le suivi de vos projets. **Les équipes de la DATE restent à votre disposition pour répondre à vos questions**, vous orienter vers les accompagnements les plus pertinents.

Le SIGERLy en un **clin d'œil**

Votre **accompagnement**

Liste des **actions**



Thème 1

Analyser et comprendre son patrimoine

Thème 2

Optimiser l'exploitation et la maintenance

Thème 3

Mener un projet de rénovation
ou d'énergie renouvelable

Thème 4

Mettre en place une ingénierie financière

Thème 5

Acheter l'énergie et gérer ses contrats

Thème 6

Mobiliser, sensibiliser et former

Le SIGERLy en un clin d'œil



(chiffres 2025)



1935

Naissance
du syndicat



Plus de 83 000

points lumineux gérés (59%) Led



**65 communes
et la Métropole
de Lyon**



2 000

bâtiments suivis
énergétiquement



80 % des réseaux
électriques enfouis



961 000
habitants



576 km²



**Plus de
75 M €**
de dépenses
réelles annuelles



**Près de
66 M €**
d'achats d'énergie
par an



7 800 km de réseaux électriques
et **2 600 km** de réseaux gaz



20 points

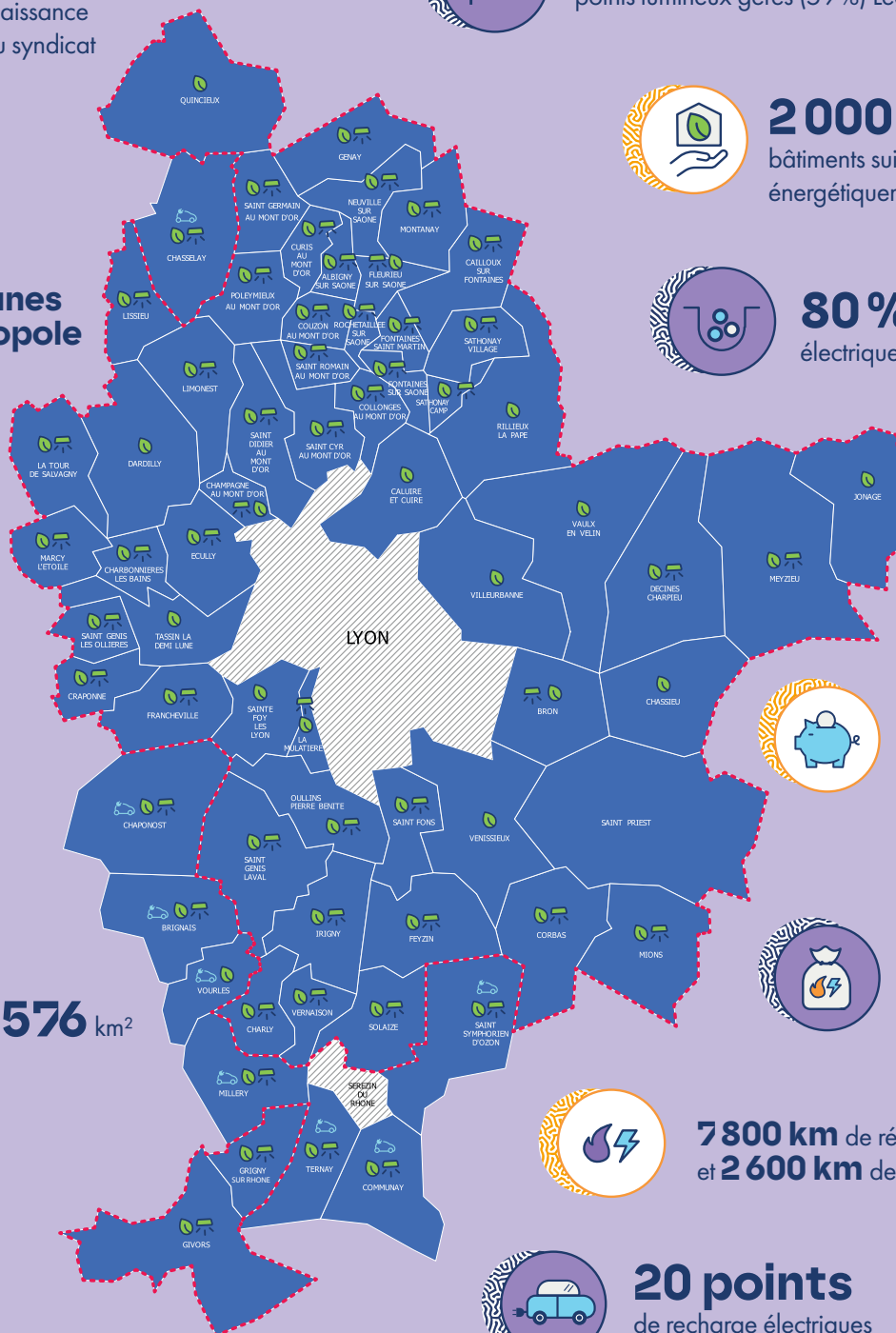
de recharge électriques
sur les 8 communes hors Métropole



**1 président,
8 vice-présidents,
85 délégués titulaires**



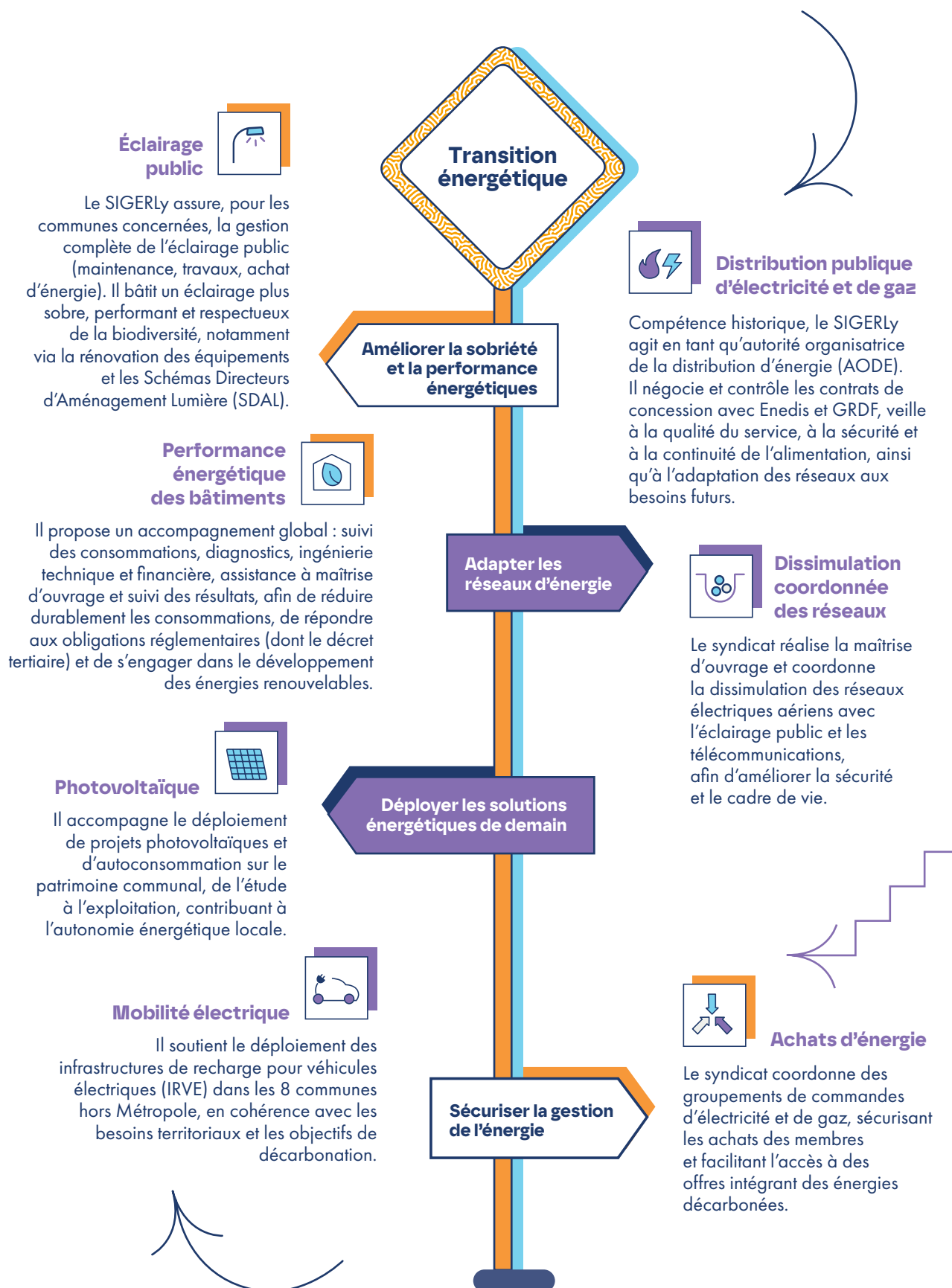
**Une soixantaine
d'agents**



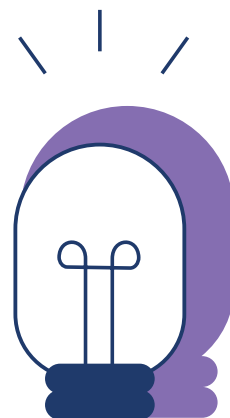
- Communes non adhérentes au SigerLy
- Métropole de Lyon
- Communes adhérentes à la compétence dissimulation coordonnée des réseaux
- Communes adhérentes à la compétence éclairage public
- Communes accompagnées pour la performance énergétique des bâtiments
- 8 communes hors Métropole de Lyon adhérentes à la compétence IRVE (Infrastructures de recharge de véhicules électriques)



7 domaines d'intervention pour accélérer la transition énergétique des territoires



Votre accompagnement



Comprendre votre forfait de jours : un accompagnement adapté à votre commune

Chaque commune bénéficie d'un accompagnement annuel de la DATE du SIGERLy, défini en fonction de sa population.

Votre accompagnement est composé de :

Un forfait de base (obligatoire)

Des jours socles,

qui garantit un suivi annuel commun à toutes les collectivités adhérentes.

Des jours personnalisés,

à utiliser librement en fonction de vos besoins en choisissant les actions du catalogue.

Un forfait exploitation (optionnel),
pour renforcer l'accompagnement sur les contrats d'exploitation énergétique.

Des jours complémentaires

(optionnel),
pouvant être souscrits selon les disponibilités de la direction.



Les missions mobilisables sont détaillées dans le catalogue des actions.

Combien de jours sont attribués à votre commune ?

Population de la commune	Jours socles	Jours personnalisés	Forfait de base	Forfait exploitation (option)	Total forfait de base + exploitation
Moins de 2 000 habitants	1,5	3	4,5	3,5	8
2 000 à 4 999 habitants	2,5	3,5	6	4	10
5 000 à 14 999 habitants	3	5,5	8,5	6,5	15
15 000 à 19 999 habitants	3,5	7	10,5	7,5	18
Plus de 20 000 habitants	4	8	12	8	20

+

=



À noter : les jours non consommés ne sont pas reportables d'une année sur l'autre.

Comment utiliser vos jours personnalisés ?

Votre convention vous attribue un nombre de jours que vous pouvez mobiliser selon vos priorités.

Le principe est simple :

- consultez le catalogue des actions ;
- sélectionnez les actions répondant à vos besoins ;
- échangez avec votre chargé de mission pour construire votre programme annuel ;
- chaque mission réalisée est déduite de votre forfait selon le nombre de jours indiqué dans sa fiche.

Le contenu de votre accompagnement



Le forfait de base (obligatoire)

→ Les jours socles comprennent :

- Un bilan synthétique des consommations énergétiques.
- Le suivi des consommations via la plateforme de suivi énergétique (préalable indispensable au service).
- Jusqu'à 4 réunions annuelles permettant :
 - de co-construire une feuille de route partenariale ;
 - de suivre les actions engagées ;
 - d'ajuster les priorités de la commune.

Cas particulier des communes > 20 000 habitants.

Les collectivités disposant déjà d'un système de management de l'énergie différent de celui proposé par le SIGERly ne sont pas tenues d'utiliser l'outil du syndicat. Dans ce cas, certaines prestations liées à cet outil ne pourront pas être proposées (bilan de consommation, zoom gisement énergie bâtiment, déclarations DEET, etc.).

→ Les jours personnalisés sont à dépenser au sein du catalogue d'actions.



Les études externes

(jours personnalisés ou complémentaires)

Le SIGERly peut également proposer des prestations réalisées par des bureaux d'études dans le cadre de marchés publics comme :

- les audits ;
- les études techniques ;
- l'accompagnement de projets ;
- d'autres prestations spécialisées.

Chaque demande fait l'objet :

- d'un devis spécifique soumis à validation de la commune ;
- d'un accompagnement du SIGERly dont le temps est déduit du forfait de jours, selon la prestation réalisée.



Les jours complémentaires (optionnel)

Si votre forfait est entièrement consommé, vous pouvez, dans la limite des capacités de la DATE, souscrire des jours complémentaires.

Ils permettent de poursuivre l'accompagnement en choisissant librement les missions du catalogue.



Le forfait exploitation (optionnel)

Les communes peuvent choisir de renforcer leur accompagnement grâce à un forfait dédié à l'exploitation énergétique.

Il comprend par exemple :

- la participation à certaines réunions d'exploitation ;
- le contrôle du calcul d'intéressement ;
- la réalisation d'un bilan d'exploitation.



Comment bien utiliser votre forfait ?

- Définissez vos priorités avec votre chargé de missions.
- Réservez vos jours pour les actions les plus utiles à vos projets.
- Suivez régulièrement l'avancement des actions.
- Anticipez vos besoins : les jours ne sont pas reportés d'une année sur l'autre.

Liste des actions



Thème 1

Analyser et comprendre son patrimoine

- Accompagnement au recrutement et/ou à la prise de poste d'un économe de flux (ou équivalent)
- Bilan de consommations synthétique
- Accompagnement sur la réduction des consommations d'un bâtiment et son suivi
- Appui aux déclarations annuelles « Dispositif Eco Energie Tertiaire »
- Schéma Directeur Immobilier Energétique



Thème 2

Optimiser l'exploitation et la maintenance

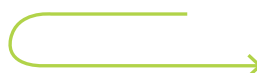
- Audit d'une chaufferie ou d'une installation CVC
- Campagne de mesure de température
- Campagne de thermographie
- Contrôle du calcul d'intéressement
- Révision des cibles d'intéressement
- Contrôle du bilan annuel d'exploitation
- Animation des réunions d'exploitation
- Accompagnement à la rédaction d'un avenant au marché d'exploitation
- Accompagnement au renouvellement d'un marché d'exploitation CVC



Thème 3

Mener un projet de rénovation ou d'énergie renouvelable

- Etude d'opportunité énergies renouvelables
- Etude de faisabilité énergie renouvelable
- Accompagnement à la consultation de maîtrise d'œuvre et conception pour un projet ENR
- Etudes énergétiques diverses
- Avance financière sur les travaux incluant un suivi dédié (BATy +)
- Optimisation des performances incluant un suivi dédié
- Accompagnement à la conception puis aux travaux d'un projet de rénovation globale à dominante énergétique
- Accompagnement à la consultation de maîtrise d'œuvre pour un projet de rénovation globale
- Etudes d'opportunité photovoltaïque
- Etude de faisabilité photovoltaïque
- Etudes structure
- Accompagnement à l'autoconsommation collective photovoltaïque





Thème 4

Mettre en place une ingénierie financière

- Co-construction d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- Impact financier d'un projet de rénovation énergétique
- Accompagnement à la mobilisation de subventions



Thème 5

Acheter l'énergie et gérer ses contrats

- Accompagnement à l'élaboration du budget prévisionnel d'énergie
- Suivi du budget énergie
- Optimisations des abonnements gaz et électricité



Thème 6

Mobiliser, sensibiliser et former

- Sensibilisation des agents ou des élus au climat, aux économies d'énergie et d'eau
- Accompagner les usages sobres en énergie
- Education à l'énergie en milieu scolaire
- Mobilisation et action via Bureaux à Energie Positive
- Formation à la transition énergétique
- Accompagnement des stratégies énergie-climat des communes

Ces actions sont proposées par les partenaires du SIGERLy.



-> ALTE 69 pour les communes hors Métropole de Lyon



-> ALEC pour les communes de la Métropole de Lyon



Aucune action proposée ne répond à votre besoin ?

Contactez votre référent DATE, des actions sur-mesures sont possibles.





Thème 1

Analyser et comprendre
son patrimoine





Accompagnement au recrutement et/ou à la prise de poste d'un économe de flux (ou équivalent)



Objectif : accompagner le nouvel économe de flux (ou autre recrutement équivalent) dans sa prise de poste.



Adaptation de l'action en niveaux: oui

- Niveau 1 : kit d'arrivée d'un économe de flux et des formations dédiées.
- Niveau 2 : niveau 1 + accompagnement à la rédaction de la fiche de poste et à la sélection des candidatures.



Temps estimé SIGERLy

- Niveau 1 : entre 1 et 2 jours selon l'expérience de la personne recrutée.
- Niveau 2 : 2 à 3 jours, contenu du niveau 1 + accompagnement au recrutement.



Durée de réalisation

3 à 6 mois en fonction de l'expérience de la personne recrutée.



Livrables

- Niveau 1 : kit d'arrivée incluant des sessions de formations (utilisation du Système de Management de l'Energie, achat énergie, écosystème des acteurs...) et la mise à disposition de documents clés.
- Niveau 2 : fiche de poste validée et une note de synthèse des CV à retenir.



Etapes

→ Niveau 1

Réalisation d'un rapport par bâtiment comprenant :

- réunion(s) de présentation du SigerLy et des éléments de contexte de la commune : bilan de consommation année n-1, dernières études, actions réalisées... ;
- accompagnement à la prise en main des outils via une formation dédiée puis plusieurs visios.

→ Niveau 2

- co-construction et/ou relecture de la fiche de poste.
- Analyse conjointe des CV.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Avoir défini les premiers besoins du poste.
- Mettre à disposition les CV reçus.
- Libérer a minima 2 jours de temps de l'économe de flux sur le premier mois pour faciliter l'accompagnement du SigerLy.



Bilan de consommations synthétique



Objectif : disposer d'une vision globale des consommations et dépenses énergétiques d'une commune sur une période donnée (annuelle ou saisonnière), à travers des indicateurs clés : bâtiments les plus consommateurs, mix énergétique, structure des coûts (énergie, abonnement, taxes).
La période d'analyse peut être annuelle ou définie (saison de chauffe par exemple).



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

Entre 1,5 à 3 jours selon la taille du patrimoine de la commune.



Durée de réalisation

Sous 1 mois.

Le bilan annuel d'une année n-1 ne peut se faire qu'à partir du mois de mars de l'année suivante afin de permettre une remontée des données fiabilisées.



Livrables

Bilan synthétique de deux pages associé à une présentation powerpoint pour les agents des services techniques et/ou élus.



Etapes

- Analyse de la fiabilité des données sur la période concernée, échanges sur les événements marquants de l'année (achat ou vente d'un site, démolition, travaux...), renseignement ou mise à jour des indicateurs clés du rapport.
- Relecture et validation du livrable SIGERLy par le service technique de la commune.
- Présentation aux services techniques et/ou élus.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Valider la cohérence entre les données du système de management de l'énergie et le patrimoine de la commune par rapport aux années précédentes.
- Indiquer au SIGERLy les événements marquants.
- Fournir les factures des sites avec du stockable.
- Relire et valider le rapport.
- Se rendre disponible aux réunions.



Accompagnement sur la réduction des consommations d'un bâtiment et son suivi



Objectif : analyser en détail un bâtiment sous différents angles (énergétique, exploitation, réglementaire...) afin de définir un plan d'action, suivre sa mise en œuvre et mesurer les économies réalisées.



Adaptation de l'action en niveaux : oui

- ➞ Niveau 1 : analyse approfondie d'un bâtiment.
- ➞ Niveau 2 : suivi dans le temps d'actions d'économies d'énergie d'un ou de plusieurs bâtiments.



Temps estimé SIGERLy

- ➞ Niveau 1 : 1 journée par bâtiment pour l'identification des gisements de consommation et l'élaboration d'un plan d'action.
- ➞ Niveau 2 : 1 journée pour le suivi des consommations des bâtiments.



Durée de réalisation

- ➞ Niveau 1 : 1 mois après validation du site retenu.
- ➞ Niveau 2 : 12 mois maximum après validation du plan d'action par la commune.



Livrables

- ➞ Niveau 1 : un bilan par bâtiment associé à une présentation incluant un plan d'action sur 12 mois maximum.
- ➞ Niveau 2 : un tableau de suivi des évolutions transmis et présenté à chaque point d'étape avec la commune + une synthèse finale.



Etapes

- ➞ Niveau 1
 - Réalisation d'un rapport par bâtiment comprenant :
 - analyse des cartes de chaleurs et de consommations, des régulations et études des études récentes... ;
 - propositions d'actions rapides sur l'année et ouverture à des actions moyens terme.
 - Relecture du rapport par la commune puis présentation.
- ➞ Niveau 2
 - Réunion de cadrage des bâtiments sélectionnés.
 - Suivi des consommations sur une période et une fréquence définies.
 - Signalement des dérives anormales et échanges si besoin du SIGERLy avec la commune et l'exploitant.
 - Rapport de synthèse avec présentation.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Avoir réalisé un bilan de consommation synthétique de l'année N-1.
- S'assurer de la fiabilisation des données sur le logiciel de système de management énergétique pour les sites suivis.
- Justifier le choix du ou des bâtiment pour l'analyse.
- Partager les historiques de chaque bâtiment.
- Relire et valider le rapport.
- Se rendre disponible aux réunions.



Appui aux déclarations annuelles dispositif « Eco Energie Tertiaire »



Objectif : récolter, saisir et organiser l'ensemble des données de consommations pour les bâtiments assujettis.



Adaptation de l'action en niveaux: oui

- Commune < 20 000 habitants : réalisation des déclarations sur OPERAT par le SIGERLy.
- Commune > de 20 000 habitants : uniquement accompagnement à la déclaration. Conseils sur la méthodologie (choix des sites, cas particulier...), aide à l'utilisation de la plateforme, échanges sur des cas complexes et vérifications sur échantillonnage (< 5 sites).



Temps estimé SIGERLy

0,5 jour à 2 jours selon le choix d'accompagnement de la commune et sa taille.



Durée de réalisation

Entre 1 et 3 mois.



Livrables

Données saisies dans la plateforme OPERAT et synthèse disponible dans le système de management de l'énergie.



Etapes (*)

- Elaboration conjointe d'un tableau de répartition des responsabilités entre la commune et le mandataire (SIGERLy).
- Récolte des données de consommations et des données de production d'énergie.
- Validation de la commune.
- Saisie des données N-1 sur le site OPERAT conformément au Dispositif Eco Energie Tertiaire.

(*) Dans le cas des déclarations réalisées par le SIGERLy.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Mettre à disposition le patrimoine assujetti déjà disponible dans OPERAT et avoir des déclarations à jour de l'année n-1.
- Valider le bilan de consommation de l'année n-1.
- Signer le mandat OPERAT/SIGERLy et le tableau des répartitions des responsabilités.
- Fournir les données et factures des sites alimentées par des énergies stockables (bois, fioul, propane...).

Les communes sont responsables des informations données et des déclarations.



Schéma Directeur Immobilier Énergétique



Objectif : Accompagner la réalisation de schémas directeurs immobiliers énergétiques (SDIE) afin de structurer ou mettre à jour un plan pluriannuel d'investissement. Le SDIE permet d'intégrer une vision multi-enjeux par bâtiment et de définir une stratégie globale à l'échelle du patrimoine bâti.



Adaptation de l'action en niveaux : oui

Selon le niveau de connaissance de la commune sur son patrimoine, les études préalablement réalisées et les compétences internes, l'étude SDIE est adaptée à la spécificité de la commune.



Temps estimé

2 jours.



Délai de réalisation

6 mois.



Livrables

- Rapport de synthèse de l'étude multi-enjeux et différents bilans détaillés (conformité réglementaire, vétusté, utilisation fonctionnelle..).
- Proposition de scénarios pour atteindre les objectifs du décret tertiaire et approfondissement du scénario retenu.



Étapes

- Analyse du besoin et cadrage de l'étude avec la commune.
- Elaboration d'un devis en lien avec le prestataire du SigerLy et signature d'un bon de commande par la commune.
- Réalisation de l'étude et des livrables par le prestataire.
- Relecture et validation des rapports par le SigerLy puis la commune.
- Présentation aux services techniques (COTECH par phase) et élus (COPIIL par phase) par le prestataire en présence du SigerLy.
- Si subvention possible, montage du dossier de subvention en amont et/ou en aval de l'étude.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Disposer d'un budget pour engager le SDIE.
- Fournir les informations à propos des sites étudiés.
- Se rendre disponible pour les réunions de restitution ou les visites de sites.

Thème 2

Optimiser l'exploitation
et la maintenance





Audit d'une chaufferie ou d'une installation CVC



Objectif : auditer le fonctionnement de la chaufferie et le respect des obligations contractuelles afin d'optimiser son exploitation, par des réglages sur site et/ou des préconisations d'amélioration à court, moyen et long terme.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

- Visite sur site : à partir d'un jour. Durée définie en fonction de la taille et de la complexité du site.
- Présentation du rapport : 0,5 jour.



Durée de réalisation

Environ 2 mois.



Livrables

Rapport technique vulgarisé comprenant une restitution avec la commune.



Etapes

- Récupération des données de consommation et de fonctionnement du site audité.
- Organisation et préparation de la visite avec la commune (date, accès, zones visitées, préparation du matériel...). Convocation de l'exploitant.
- Réalisation de la visite et audit des zones pertinentes.
- Rédaction du rapport.
- Présentation en commune (avec l'exploitant).



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Fournir les données nécessaires à l'audit.
- Fourniture des accès à toutes les zones nécessaires du site.
- Présence sur site lors de la visite.
- Convocation de l'exploitant.
- Présence lors de la restitution.
- Suivi des actions préconisées.



Campagne de mesure de température



Objectif : Analyser les températures intérieures afin d'identifier les écarts de confort, les faiblesses de l'enveloppe ou les différences d'usage, et de définir un plan d'actions adapté au bâtiment.



Adaptation de l'action en niveaux : oui



Niveau 1 : le SIGERLy met à disposition les enregistreurs et le logiciel de traitement des enregistreurs (y compris formation de 30 min sur le logiciel). La commune gère la campagne de mesure de façon autonome. Elle fait elle-même son analyse et interprétation des résultats. Le SIGERLy reste en support sur le matériel et l'analyse.



Niveau 2 : le SIGERLy réalise la campagne de mesure entièrement.



Temps estimé du SIGERLy (par bâtiment)



Niveau 1 : 0,5 jour si réalisation de la campagne en autonomie par la commune.



Niveau 2 : 1,5 jour si réalisation de la campagne par le SIGERLy.

Si plusieurs bâtiments font partie d'une même campagne de température, le SIGERLy adapte le temps estimé en intégrant des économies d'échelle.



Durée de réalisation

1 à 3 mois suivant la période de mesures choisie.



Livrables



Niveau 1 : mise à disposition du questionnaire usagers, conseil tout au long de la campagne (emplacement capteurs, aide à interprétation des résultats...).



Niveau 2 : un rapport contenant le bilan synthétique des données de température avec une analyse des courbes, la synthèse des ressentis des usagers et des propositions d'améliorations.



Etapes



Niveau 1

- Co construction avec le SIGERLy de la période de campagne de mesure et le nombre de sondes adaptés pour chaque bâtiment.
- Diffusion par la commune d'un questionnaire de ressenti aux usagers.
- Emprunt des sondes et réalisation d'une formation sur le logiciel d'analyse.
- Analyse des données et construction d'un plan d'action par la commune.
- Restitution des sondes de température dans les locaux du SIGERLy.



Niveau 2

Les étapes du niveau 1 sont réalisées par le SIGERLy et un rapport d'analyse est établi puis présenté aux élus et /ou agents.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Identifier le ou les bâtiments à analyser, fournir les accès et être présent pour la mise en place.
- Signer une convention d'emprunt.
- Permettre la récupération des enregistreurs au SIGERLy.
- Assurer la bonne intégrité du matériel.
- Transmettre les données de fonctionnement, d'utilisation et de consommation.



Campagne de thermographie



Objectif : réaliser une analyse thermographique du bâtiment afin d'identifier les anomalies et points d'amélioration liés à l'enveloppe et/ou au fonctionnement des équipements CVC, et d'orienter les actions correctives ou de rénovation.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

1 jour par bâtiment.



Durée de réalisation

3-4 mois selon les conditions climatiques.



Livrables :

Rapport synthétique des clichés thermographiques avec identification des problématiques vues en visite.



Etapes :

- Définition de la période de campagne de thermographie en hiver.
- Réalisation de la visite sur site et prise des clichés.
- Rédaction du rapport d'analyse et restitution à la commune.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action :

- Identifier le bâtiment, fournir les accès et l'accompagnement pour les visites.
- Transmettre les données de construction/ rénovation et d'exploitation du bâtiment permettant de préparer la visite.
- Etre présent lors de la visite et la restitution.
- Suivi des préconisations proposées par le SIGERLy dans les rapports.



Contrôle du calcul d'intéressement



Objectif : contrôler le calcul d'intéressement fourni par l'exploitant.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

A définir selon le patrimoine de la commune.



Durée de réalisation

A partir de l'atteinte des pré-requis, 3 mois.



Livrables

Un tableau récapitulatif de suivi et de contrôle de l'intéressement comprenant :

- analyse de consommation ;
- prise en compte des éventuels paramètres justifiant une neutralisation d'un site ;
- écart de consommation entre la cible et la consommation réelle ;
- impact financier de cet écart.



Etapes

Pré-requis : Fourniture de toutes les factures de consommations (y compris stockables, sous compteurs et données réseaux de chaleur), relevés d'index complets et informations relatives à l'exploitation des sites.

- Récupération des données de consommation et de facturation.
- Analyse des consommations et comparaison aux cibles de consommation définies au contrat
- Définition du prix unitaire de l'énergie pour chaque site.
- Réalisation d'un tableau récapitulatif des consommations de la saison, des excès et des économies d'énergie par rapport aux cibles ainsi que les impacts financiers liés aux formules d'intéressement.
- Une réunion de présentation des résultats avec la commune et l'exploitant.
- Mise à jour du calcul suite à la réunion si nécessaire.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Transmettre les données nécessaires au SIGERLy (voir pré-requis).
- Être présent à la réunion de présentation des résultats et valider les choix proposés si nécessaire.
- Si la commune ne se fait pas accompagner par le SIGERLy pour la rédaction des avenants au contrat d'exploitation, elle doit réaliser la rédaction de l'avenant dès que les cibles ont été validées ou être disponible si rédaction par le SIGERLy.



Révision des cibles d'intéressement



Objectif : définir ou réviser des cibles d'intéressement cohérentes et ambitieuses, en fonction des résultats du contrôle du calcul d'intéressement de l'exploitant, de l'évolution des conditions d'exploitation, de l'ajout de nouveaux sites ou d'un changement d'énergie.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

A définir selon le patrimoine de la commune.



Délai de réalisation

Entre 1 et 2 mois après la validation du calcul d'intéressement.



Livrables

Tableur intégrant :

- analyse de consommation ;
- prise en compte des éventuels nouveaux paramètres du site ;
- proposition de la nouvelle cible par site incluant la comparaison avec l'ancienne cible ;
- un descriptif permettant de retracer l'historique de la modification de la cible.



Etapes

Suivant les besoins de la commune, le SIGERLy mènera les actions suivantes :

- récupération des données de consommation sur les 3 saisons antérieures au recalcul des cibles ;
- analyses de l'évolution des consommations et de l'exploitation des sites concernés.
- définition d'une nouvelle cible ;
- réalisation d'un tableau récapitulatif des cibles actuelles et proposées ;
- une réunion d'échange en visio avec l'exploitant ;
- une réunion de présentation des cibles avec la commune et l'exploitant, arbitrage si nécessaire
- transmission d'un tableau définitif pour rédaction de l'avenant.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Transmettre les données nécessaires à chaque étape de la mission (à ajuster selon les autres services souscrits par la commune auprès du SIGERLy).
- Être présent à la réunion de présentation des résultats avec les interlocuteurs compétents sur le sujet et trancher sur les choix proposés si nécessaire.



Contrôle du bilan annuel d'exploitation



Objectif : contrôler le bilan annuel de l'exploitant en contrat avec la commune (analyse et échanges sur les contrôles réglementaires, bilan des actions de maintenance réalisées...) puis définir les objectifs pour la saison de chauffe suivante en co-construisant les investissements pertinents à réaliser.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

Entre 1 et 2 jours.



Durée de réalisation

Environ 15 jours en amont de la date de présentation du rapport par l'exploitant.



Livrables

- Tableau récapitulatif d'analyse des contrôles réglementaires effectués.
- Note analytique des différentes catégories du rapport annuel d'exploitation y compris conformité au cadre du marché.



Etapes

- Récupération par la commune du rapport, des annexes et des contrôles réglementaires dûs par l'exploitant.
- Analyse des données et établissement d'un tableau récapitulatif de l'analyse du bilan annuel par le SIGERLy.
- Echange (point téléphonique ou visio) avec la commune pour présentation des livrables.
- Lors de la présentation du bilan annuel d'exploitation par l'exploitant, animation des échanges.
- Mise en place des actions et objectifs définis avec la commune.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Obtenir dans les temps le bilan annuel d'exploitation de la part de l'exploitant (y compris contrôles et attestations réglementaires effectués).
- Appliquer des pénalités en cas de retard de transmission.
- Etre présent à la réunion de présentation du bilan avec les bons interlocuteurs.
- Prévoir du temps en amont de la réunion du bilan annuel pour présentation de l'analyse du bilan par le SIGERLy.



Animation des réunions d'exploitation



Objectif : fluidifier les échanges entre l'exploitant et la commune et préciser pour chaque action : le responsable, le délai et le degré d'urgence. La réunion permet de cibler les investissements court, moyen et long terme à réaliser.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé

0,75 jour par réunion d'exploitation.



Délai de réalisation

Planification de la réunion a minima un mois à l'avance et envoi du compte-rendu 15 jours maximum après la réunion.



Livrables

Un compte-rendu de réunion SIGERLy passant en revue tous les sites avec les actions à réaliser.



Etapes

- Préparation de la trame du compte-rendu de la réunion à venir et préparation des différents sujets.
- Organisation de la réunion avec les différents interlocuteurs.
- Animation de la réunion avec rappel des responsabilités de chacun selon les actions à réaliser.
- Rédaction et envoi du compte-rendu.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Transmettre les dernières informations d'exploitation et les coordonnées des différents interlocuteurs (commune et exploitant), si le SIGERLy n'a pas déjà l'historique des informations en interne.
- Etre présent à la réunion avec les bons interlocuteurs.
- Avoir un suivi de l'avancement des sujets entre les réunions d'exploitation.



Accompagnement à la rédaction d'un avenant au marché d'exploitation



Objectif : accompagner la rédaction d'un avenant au marché d'exploitation (analyse du prix exploitant, calcul pourcentage du marché, rédaction des pièces...).



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

Entre 0,5 et 3 jours.

Temps variable en fonction des services marchés en interne, de la complexité de l'avenant et du nombre de sites impliqués.



Durée de réalisation

A minima 1 mois avant la date souhaitée de mise en application, délai de réalisation : 1 mois.



Livrables

- Avenant rédigé comprenant les modifications techniques et financières.
- Si nécessaire, tableau récapitulatif des montants de l'avenant pour le calcul des pourcentages d'écart au marché.



Etapes

- Récupération des informations de modification.
- Echange si nécessaire avec l'exploitant sur sa proposition technique et financière.
- Calcul des écarts entre marché actuel et avenant à rajouter.
- Alerte si dépassement des 10% autorisés.
- Rédaction du document.
- Transmission à la commune des livrables.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Transmettre l'ensemble des informations à intégrer dans l'avenant :
 - détails techniques des équipements à rajouter ou supprimer ;
 - informations complètes des sites à rajouter ou supprimer ;
 - informations complètes des cibles d'intéressement à modifier.
- Encadrer et faire preuve de réactivité dans les échanges avec l'exploitant.
- Valider le projet d'avenant.
- Gérer la signature par les différentes parties.
- Transmettre le document signé au SIGERLy et à l'exploitant.



Accompagnement au renouvellement d'un marché d'exploitation CVC



Objectif : accompagner le renouvellement d'un marché d'exploitation CVC à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes. Définir les objectifs, les livrables, les heures estimées et les pénalités liés au futur marché.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

A partir de 5,5 jours pour une commune. Entre 11 jours et 13 jours pour un groupement de commune. Le temps est spécifique à chaque renouvellement et est à co-construire en fonction du besoin et du marché.

Dans l'éventualité où la commune ne dispose pas d'inventaire ou si celui-ci est incomplet, possibilité d'une actualisation à raison de 0,5 jour par bâtiment.



D de réalisation

A minima 6 mois avant la date de mise en place effective du nouveau contrat.



Livrables

- Dossier de consultation des entreprises pour le marché d'exploitation hors pièces administratives.
- Tableau comparatif des offres reçues.
- Présentation aux élus et/ou services techniques de l'analyse des offres.
- Si besoin, rédaction d'un rapport d'analyse d'offre par candidat non retenu (temps supplémentaire adapté aux besoins).
- Si nécessité d'un inventaire préalable : un tableau descriptif du matériel CVC par bâtiment audité.



Etapes

Il s'agit des étapes types, adaptées en fonction des besoins et spécificités :

- élaboration d'un planning de mise en place ou renouvellement de marché et mise au point des critères souhaités de la commune ;
- rédaction des pièces techniques ;
- réponses aux questions techniques pour les postulants ;
- analyse des offres et élaboration d'un tableau comparatif d'analyse d'offre ;
- présentation de l'analyse et assistance à la négociation des offres ;
- réunion de lancement du nouveau marché ;
- si inventaire confié au SigerLy : restitution avec les pièces du marché de l'inventaire réalisé.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Transmission des données complètes des installations CVC.
- Engagement de la responsabilité sur les pièces diffusées, relecture et validation complète des pièces de la consultation.
- Gestion de la consultation des entreprises.
- Gestion la visite des installations lors de la consultation, si nécessaire.
- Organisation de la Commission d'Appel d'Offre et validation de l'offre retenue.
- Gestion du lancement du nouveau marché d'exploitation.

Si inventaire, la commune doit identifier le ou les bâtiments et fournir les accès.

Thème 3

Mener un projet de rénovation
ou d'énergie renouvelable





Etude d'opportunité énergies renouvelables



Objectif : accompagner la commune dans l'étude préalable du remplacement d'un système de chauffage par une solution ENR thermique (géothermie, solaire thermique, biomasse), afin de comparer les solutions sur les plans technique, environnemental et financier et d'orienter la décision vers des travaux ou une étude complémentaire, de type faisabilité.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé

Si réalisé en interne : 3 jours.

Si réalisé par un prestataire externe : 1 jour + budget du prestataire.



Durée de réalisation

Environ 1 mois.



Livrables

Rapport d'analyse de l'existant et comparaison de différentes solutions en coût global.



Etapes

- Transmission par la commune des documents (plans, dossiers des ouvrages exécutés ...), des données de consommations liés au site...
- Réalisation d'une visite du site avec la commune.
- Réalisation de l'étude comparative et du livrable par le SIGERLy ou du prestataire externe.
- Présentation aux services techniques et/ou élus (visioconférence possible).



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Fournir les informations en sa possession à propos du site étudié.
- Se rendre disponible pour une visite de site si nécessaire.
- Se rendre disponible pour la réunion de restitution.



Etude de faisabilité énergie renouvelable



Objectif : fournir les éléments techniques, économiques, réglementaires et environnementaux nécessaires pour évaluer la pertinence d'une solution d'énergie renouvelable et orienter la décision.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

1,5 jour.



Durée de réalisation

1 à 3 mois suite à signature du bon de commande.



Livrables

- Rapport comprenant les données clés, plan d'implantation potentiel, principaux atouts et freins ainsi que financements possibles.
- Support de présentation des conclusions de l'étude.



Etapes

- Analyse du besoin et cadrage de l'étude avec la commune.
- Elaboration d'un devis en lien avec le prestataire du SIGERLy et signature d'un bon de commande par la commune.
- Transmission par la commune des documents liés au site.
- Réalisation de l'étude et des livrables par le prestataire.
- Relecture et validation du rapport par le SIGERLy.
- Présentation aux services techniques et/ou élus par le prestataire en présence du SIGERLy.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Disposer d'un budget pour engager l'étude.
- Fournir les informations en sa possession à propos du site étudié.
- Se rendre disponible pour une visite de site et la réunion de présentation.
- Se rendre disponible pour échanger sur le montage du dossier de subvention (si subvention possible).



Accompagnement à la consultation de maîtrise d'œuvre et conception pour un projet ENR



Objectif : accompagner les communes dans la mise en place de solutions géothermique, solaire thermique ou chaudière biomasse. Cet accompagnement permet de consulter une maîtrise d'œuvre et/ou un bureau d'études techniques en vue du lancement des travaux.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

Entre 3 et 5 jours selon la complexité du projet.



Durée de réalisation

2 à 6 mois selon la complexité et la durée du marché mis en place.



Livrables

- Pièces techniques de la consultation.
- Rapport d'analyse des offres incluant une présentation et la rédaction des CR de réunion.



Etapes

- Rédaction des pièces techniques du dossier de consultation de maître d'œuvre.
- Transmission et présentation d'un rapport d'analyse des offres.
- Relecture des pièces de la phase programmation du lot associé.
- Montage du/des dossier(s) de subvention.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Identifier un interlocuteur qui sera présent aux différentes étapes du projet et fera le lien avec les élus pour les prises de décisions.
- Valider les différents livrables.



Etudes énergétiques diverses



Objectif : accompagner la commune dans le choix et la réalisation de l'étude énergétique ou technique adaptée à son projet, hors photovoltaïque (audit énergétique, fiche bâtiment, étude de confort d'été, audit GTB/GTC, dimensionnement CVC...), en cohérence avec sa stratégie patrimoniale et ses priorités d'investissement. Pour les études sur le photovoltaïque, se référer aux actions dédiées.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

A définir en fonction du type de l'étude et du nombre de bâtiments.
A titre d'exemple, hors temps de réalisation du prestataire, l'accompagnement du SIGERLy est de 2 jours pour un audit énergétique et 1,5 jour pour une fiche bâtiment (réalisée en interne).
Certaines prestations peuvent être réalisées directement par le SIGERLy sans mobiliser un bureau d'étude externe.



Durée de réalisation

Entre 1 et 6 mois suivant le type d'étude, après validation du bon de commande.



Livrables

Variable selon le type d'étude. A titre d'exemple pour un audit énergétique : rapport définitif et support de présentation pour réunion.



Etapes (si étude non réalisée par le SIGERLy)

- Analyse du besoin et cadrage de l'étude avec la commune.
- Elaboration d'un devis en lien avec le prestataire du SIGERLy et signature d'un bon de commande par la commune.
- Transmission par la commune des documents liés au site.
- Réalisation de l'étude et des livrables par le prestataire ou le SIGERLy.
- Relecture et validation du rapport par le SIGERLy.
- Présentation aux services techniques et/ou élus par le prestataire en présence du SIGERLy.
- Refacturation de l'étude par le SIGERLy à la commune.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Fournir les informations en sa possession à propos du ou des sites étudiés.
- Se rendre disponible pour une visite de site si nécessaire.
- Etre disponible pour la réunion de restitution (si prévue dans l'étude).



Avance financière sur les travaux incluant un suivi dédié BATy⁺



Objectif : proposer un accompagnement financier et technique des projets de rénovation énergétique globale, associant une avance financière et une démarche de commissionnement, de la conception à l'exploitation. Le remboursement de l'avance et de l'ingénierie est étalé sur 15 ans.



Adaptation de l'action en niveaux: oui

- Avance de 40% du coût global de l'opération en €HT, jusqu'à 300 000 € si projet générant entre 40 et 50% d'économie d'énergie.
- Avance de 50% du coût global de l'opération en €HT, jusqu'à 500 000 € (1 000 000 € si patrimoine scolaire) si projet générant + de 50% d'économie d'énergie.



Temps estimé SIGERLy

5 jours à répartir sur la durée du projet.



Durée de réalisation

Durée du projet + 2 saisons de chauffe après travaux.



Livrables

- Pilotage de la mission (organisation des réunions, rédaction et diffusion des CR...).
- Elaboration puis suivi d'un plan de commissionnement.
- Suivi des consommations avant et après travaux.



Etapes

- Envoi d'un courrier de candidature par la commune pour le dispositif Baty+.
- Sélection des projets par le bureau du SIGERLy.
- Signature d'une convention entre le SIGERLy et la commune.
- Démarrage du commissionnement en amont des travaux.
- Versement de l'avance au démarrage des travaux.
- Commissionnement pendant le projet + 2 saisons de chauffe post réception travaux.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Disposer d'un projet de rénovation globale générant au moins 40% d'économie d'énergie, pas ou peu avancé (avant phase chantier).
- Identifier un interlocuteur principal responsable du projet côté commune qui sera présent aux différentes étapes du projet et fera le lien avec les élus pour les prises de décisions.
- Demeurer le maître d'ouvrage de l'opération et le décisionnaire.



Optimisation des performances incluant un suivi dédié



Objectif : proposer un accompagnement pour la mise en place suivi dédié dans le temps (commissionnement) incluant les étapes de conception, travaux et exploitation des projets globaux de rénovation énergétique.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

Entre 10 et 15 jours à répartir sur la durée du projet.



Durée de réalisation

Durée du projet + 2 saisons de chauffe après travaux.



Livrables

- Pilotage de la mission (organisation des réunions, rédaction et diffusion des CR...).
- Elaboration puis un suivi d'un plan de commissionnement.
- Suivi des consommations avant et après travaux.



Etapas

- Pilotage de la réunion de lancement de la mission de maîtrise d'œuvre (MOE).
- Rapport d'analyse des études de MOE sur l'aspect performance/comptage.
- Participation à des réunions de chantier + pilotage de réunions de commissionnement.
- Participation aux réceptions de travaux et vérification des dossiers des ouvrages exécutés.
- Rédaction de procédures d'utilisation des systèmes.
- Analyse des consommations et réglages de régulation sur 2 saisons de chauffe post travaux.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Identifier un interlocuteur principal responsable du projet côté commune qui sera présent aux différentes étapes du projet et fera le lien avec les élus pour les prises de décisions.
- Etre maître d'ouvrage de l'opération et le décisionnaire.



Accompagnement à la conception puis aux travaux d'un projet de rénovation globale à dominante énergétique



Objectif : accompagner la commune dans les phases de conception et de travaux d'un projet de rénovation énergétique globale, selon les étapes de maîtrise d'œuvre définies par l'ex-loi sur la maîtrise d'ouvrage publique.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

Entre 10 et 15 jours à répartir sur la durée du projet.



Durée de réalisation

Durée du projet.



Livrables

- Comptes-rendus de réunion.
- Rapports d'analyse des études.
- Tableau de suivi du projet.
- Dossier d'ouvrage exécuté vérifié (DOE).



Etapes

- Réunion de lancement avec la commune.
- Pilotage de la réunion de lancement de la mission de maîtrise d'œuvre.
- Rapport d'analyse des études de la maîtrise d'œuvre.
- Pilotage des réunions de restitution par phase.
- Participation aux réceptions de travaux et à quelques réunions de chantier.
- Vérification de la complétude des DOE.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Identifier un interlocuteur principal responsable du projet côté commune qui sera présent aux différentes étapes du projet et fera le lien avec les élus pour les prises de décisions.
- Reponsabilité de la faisabilité technique du programme et de sa budgétisation.



Accompagnement à la consultation de maîtrise d'œuvre pour un projet de rénovation globale



Objectif : accompagner la commune dans la définition du programme et la phase de consultation d'une maîtrise d'œuvre pour un projet de rénovation globale, la rédaction des pièces techniques et l'analyse des offres.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

5 jours.



Durée de réalisation

Un mois post commande pour la transmission des pièces techniques, 2 semaines post réception des offres pour la transmission du rapport.



Livrables

- Accompagnement à la rédaction des pièces techniques en fonction des projets.
- Rapport d'analyse des offres.



Etapes

- Réunion de lancement.
- Rédaction des pièces techniques de la consultation (cahier des charges techniques, cadre de mémoire technique, détail quantitatif estimatif).
- Transmission d'un rapport d'analyse des offres.
- Présentation du rapport en commission d'appel d'offres.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Rédaction des pièces administratives de la consultation.
- Analyse des offres sur l'aspect administratif
- Responsabilité de la faisabilité technique du programme et de sa budgétisation.



Etudes d'opportunité photovoltaïque



Objectif : évaluer le potentiel photovoltaïque d'un parking ou d'un bâtiment (orientation, surface disponible, ombrages éventuels...) et identifier les contraintes techniques afin de simuler un scénario d'autoconsommation individuelle.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

1,5 à 2 jours.



Durée de réalisation

Entre 1 et 2 mois.



Livrables

- Un rapport comprenant les données clés et un visuel de l'installation PV envisagée, une analyse de la consommation du bâtiment associé, une projection de l'autoconsommation et un bilan financier sur 30 ans.



Etapes

- Transmission par la commune des documents liés au site et des données de consommations du compteur associé.
- Réalisation d'une visite du site (facultative) avec la commune.
- Réalisation de l'étude et du livrable par le SIGERLy.
- Présentation aux services techniques et/ou élus.
- Echanges sur les suites à donner.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Fournir les informations en sa possession à propos du site étudié.
- Etre disponible pour une visite de site si nécessaire.
- Etre disponible pour la réunion de restitution.



Etude de faisabilité photovoltaïque



Objectif : étudier en profondeur la faisabilité technique, économique et environnementale d'un projet photovoltaïque (pour un ou plusieurs bâtiments, parking, terrain sportif...) selon différents scénarios (vente totale, autoconsommation individuelle ou collective) et accompagner la collectivité dans sa préparation jusqu'à la phase travaux.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

2 à 3 jours.



Durée de réalisation

Environ 2 mois à partir du bon de commande signé.



Livrables

- Rapport du prestataire comprenant : les contraintes et opportunités du ou des sites, les hypothèses de matériel, le dimensionnement de la centrale, une analyse économique... ainsi qu'un support de présentation de réunion de restitution.



Etapes

Pré-requis : avoir réalisé l'étude d'opportunité avec le SIGERLy.

- Analyse et cadrage du besoin avec la commune.
- Elaboration d'un devis en lien avec le prestataire du SIGERLy et signature d'un bon de commande par la commune.
- Transmission par la commune des documents liés au site et des données de consommations.
- Réalisation d'une visite du site.
- Réalisation de l'étude (comprenant une réunion intermédiaire en visio).
- Relecture et validation du rapport par le SIGERLy.
- Présentation aux services techniques et/ou élus.
- Possibilité d'activer une mission complémentaire de type AMO via le prestataire de l'étude.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Disposer d'un budget pour engager l'étude.
- Fournir les informations à propos du site étudié.
- Se rendre disponible pour une visite de site, la réunion de restitution et sur l'ensemble de la mission.



Etudes structure



Objectif : évaluer la capacité des charpentes à accueillir de nouveaux équipements ou aménagements (panneaux photovoltaïques, isolation de la toiture, pompe à chaleur, végétalisation...), définir les limites de charge admissibles et, si nécessaire, identifier et estimer les travaux de renforcement à prévoir.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

Entre 2 et 3 jours.



Durée de réalisation

Environ 2 mois à partir du bon de commande signé.



Livrables

- Rapport du diagnostic de la structure (description détaillée de la structure porteuse du bâtiment, détail des hypothèses et calculs des charges existantes / supplémentaires...) avec un support de présentation pour la restitution.



Etapes

- Analyse du besoin avec la commune.
- Elaboration d'un devis en lien avec le prestataire du SIGERLy et signature d'un bon de commande par la commune.
- Transmission par la commune des documents liés au site et sa structure.
- Réalisation d'une visite du site avec la commune, le prestataire et le SIGERLy.
- Réalisation de l'étude et des livrables par le prestataire.
- Relecture et validation du rapport par le SIGERLy.
- Envoi du rapport à la commune par le prestataire.
- Présentation aux services techniques et/ou élus par le prestataire en présence du SIGERLy.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Disposer d'un budget pour engager l'étude.
- Fournir les informations à propos du site étudié.
- Se rendre disponible pour une visite de site.
- Se rendre disponible pour la réunion de restitution.
- Etre réactive tout au long de la mission.



Accompagnement à l'autoconsommation collective photovoltaïque



Objectif : accompagner l'émergence et la réalisation d'un projet d'autoconsommation collective (ACC), en intégrant les dimensions techniques et financières, les travaux associés et la pérennité de l'opération, notamment à travers l'offre photovoltaïque intégrée du SIGERLy (avance remboursable).



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

7 à 10 jours.



Durée de réalisation

A minima 6 mois jusqu'au lancement des travaux, plus si ingénierie financière.



Livrables

- Compte rendu de réunion.
- Liste des sites pertinents pour la boucle d'ACC.
- Convention commune / SIGERLy pour l'offre intégrée.



Etapes

- Analyse du besoin et cadrage du projet potentiel avec la commune.
- Accompagnement de la commune à réaliser les différentes études nécessaires : opportunité, structure si besoin et étude de faisabilité (cf fiches actions dédiées).
- Co-construction et validation du scénario retenu avec la commune.
- Demande éventuelle de la commune pour obtenir les avances remboursables du SIGERLy incluant la signature d'une convention.
- Conseils ponctuels en amont des travaux puis lors de la phase d'exploitation de la centrale photovoltaïque.



**Le rôle de la commune
dans la réussite de l'action**

- Identifier un interlocuteur principal responsable du projet côté commune qui sera présent aux différentes étapes du projet et qui fera le lien avec les élus pour les prises de décisions.
- Etre disponible et réactif pour les prises de décisions.

Thème 4

Mettre en place
une ingénierie financière





Co-construction d'un Plan pluriannuel d'investissement (PPI)



Objectif : aider à identifier et prioriser les projets les plus impactants en termes d'économies financières et d'énergie afin de les planifier sur le mandat.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

Entre 3 jours et 10 jours selon la taille de la commune.



Durée de réalisation

Sous 1 à 2 mois si le bilan de consommation n-1 est disponible.



Livrables

- Etat récapitulatif des subventions et CEE mobilisables à date.
- Synthèse des impacts budgétaires et financiers ainsi qu'un plan pluriannuel d'investissement.

Les livrables sont restitués aux élus de la commune.



Etapes

- Recueil des données patrimoniales et prise en compte des objectifs du décret tertiaire ainsi que du confort d'été.
- Echanges sur les projets prioritaires.
- Restitution à la commune de l'état des lieux des travaux, première analyse financière (taux d'épargne, capacité d'autofinancement, etc.) pour identifier les marges de manœuvre.
- Elaboration d'un PPI.
- Production d'un état récapitulatif des financements mobilisables sur les projets identifiés.
- Analyse de l'impact du ou des projets sur les finances de la commune et du potentiel d'économies réalisées, pouvant être réinvesties dans les projets suivants.
- Réunion de rendu : restitution à la commune, échanges, et mise à jour du PPI si nécessaire.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Accepter d'être aiguillée dans la stratégie patrimoniale et financière.
- Etre force de décision.
- Avoir un interlocuteur dédié sur le sujet.



Impact financier d'un projet de rénovation énergétique



Objectif : proposer une aide à la décision en simulant de façon schématique et pédagogique l'impact d'un ou plusieurs projets de rénovation énergétique sur le budget de la commune (dépenses et recettes de fonctionnement, indicateurs financiers).



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

A partir de 2 jours selon disponibilité des données et nombre de scénarios et projets considérés.



Durée de réalisation

15 jours à 1 mois.



Livrables

Synthèse à la commune des impacts du ou des projets sur les indicateurs financiers de la commune avec maximum trois scénarios par projet.



Etapes

- Recueil des données financières issues des comptes de la collectivité sur les 3 derniers exercices.
- Recensement des données financières du ou des projets avec la possibilité de proposer différents scénarios.
- Calcul des impacts du ou des projets sur les dépenses et recettes de fonctionnement de la collectivité.
- Evaluation de l'impact sur les indicateurs financiers.
- Restitution du résultat à la collectivité.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Transmettre les données financières du projet.
- Proposer différents scénarios de projet.
- Avoir des interlocuteurs dédiés (côté service finances et service technique).



Accompagnement à la mobilisation de subventions



Objectif : identifier l'ensemble des subventions mobilisables et accompagner au montage des différents dossiers.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

A partir de 0,5 jour et jusqu'à 4 jours selon la complexité et l'autonomie souhaitée par la commune dans le montage du ou des dossiers de subventions.



Durée de réalisation

Estimation des financements possibles sous 15 jours et durée de l'accompagnement variable selon la complexité du dossier et de la fourniture de l'ensemble des pièces attendues.



Livrables

Etat récapitulatif des subventions mobilisables, le cas échéant justificatifs de dépôt et de reversement.



Etapes

- Recueil des informations sur le projet (détails techniques, coût estimé, subventions déjà sollicitées...).
- Identification des aides disponibles et sollicitation si besoin des financeurs pour confirmer l'éligibilité.
- Synthèse des subventions mobilisables, les conditions d'obtention et les montants estimés.
- Accompagnement au montage du dossier de demande.
- Dans certains cas, production d'un justificatif de reversement SIGERLy vers la structure accompagnée.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Avoir clairement identifié un projet et transmettre les éléments au plus tôt pour l'estimation des subventions mobilisables.
- Solliciter le SIGERLy avant le démarrage de l'opération (signature devis ou marché ou OS travaux).
- Décider du ou des projets candidats suite à un premier retour du SIGERLy.
- Réaliser la demande de subventions (dossier et pièces justificatives).
- Partager l'avancement du projet au financeur et au SIGERLy.

Thème 5

Acheter l'énergie
et gérer ses contrats





Accompagnement à l'élaboration du budget prévisionnel d'énergie



Objectif : faire une estimation des budgets électricité et gaz des sites alimentés via le groupement d'achat de l'année $n+1$.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGERLy

A minima 2 jours.



Durée de réalisation

Les nouvelles réglementations - applicables en avril/juillet pour le gaz et en août pour l'électricité - sont intégrées aux outils mis à disposition au début de l'automne de l'année en cours.



Livrables

- Tableau détaillé par bâtiment + une vue globale du budget de la commune.
- Outil de calcul.



Etapes

- Collecte des données périmètre depuis les espaces clients.
- Collecte des données de consommations depuis les données distributeurs, fournisseur et système de management de l'énergie.
- Ajustement des données et aide à la construction du budget.
- Mise à disposition des outils.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Garantir les données de consommations détaillées par tranche horo-saisonnières et du périmètre étudié.
- Vérifier les données estimatives fournies par les outils.
- Transmettre son planning d'élaboration des budgets pour que le SIGERLy puisse ajuster sa mission.



Suivi du budget énergie



Objectif : proposer un suivi budgétaire des dépenses avec un contrôle des factures.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SigerLy

A partir de 0,5 jour par mois.



Durée de réalisation

1 mois.



Livrables

Analyse globale sur la période souhaitée, récapitulatif et analyses, alertes en cas d'erreur de facturation.



Etapes

- Contrôle au fil de l'eau de la cohérence des factures : prix unitaire, période de facturation sans chevauchement.
- Sauvegarde de l'historique de facturation.
- Imports Excel depuis l'espace client et analyses manuelles.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Mise à jour de l'espace client.
- Réclamations au fournisseur après réception des erreurs constatées par le SigerLy.
- Alerte pour tout ajout / retrait de site auprès du SigerLy.
- Interlocuteur désigné au sein de la commune.



Optimisations des abonnements gaz et électricité



Objectif : analyser les puissances d'abonnements électricité et gaz afin de proposer des ajustements.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé SIGeRLy

0,5 jour pour 2 sites.



Durée de réalisation

Entre 1 et 3 mois.



Livrables

Rapport synthétique avec propositions d'adaptation.



Etapes

Pré-requis : la commune doit adhérer au groupement d'énergie pour les énergies concernées ; un bilan de consommation de moins de trois ans doit être à disposition ; la commune adhère au système de management de l'énergie.

- Analyse des consommations annuelles d'électricité et/ou de gaz du/des bâtiments.
- Optimisation des courbes de charge pour l'électricité avec ENEDIS.
- Optimisation des abonnements pour le gaz avec GRDF.
- Présentation de la note de synthèse et des préconisations.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Etre responsable des demandes de modifications d'abonnements, du suivi de celles-ci et de l'historique des demandes (une modification par an gratuite, peut être payante ou bloquée au-delà).
- Mettre à disposition les factures et les données manquantes.
- Avoir des interlocuteurs dédiés.

Thème 6

Mobiliser, sensibiliser
et former



Ces actions sont proposées par les partenaires du SigerLy.



-> ALTE 69 pour les
communes hors Métropole
de Lyon



-> ALEC pour les communes
de la Métropole de Lyon





Sensibilisation des agents ou des élus au climat, aux économies d'énergie et d'eau



Objectif : sensibiliser les agents et les élus aux enjeux climatiques, énergétiques et liés à l'eau, afin de renforcer leur adhésion aux actions engagées par la commune.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé

Entre 0,5 à 1 jour par animation.
Contacter l'ALEC Lyon (communes de la Métropole de Lyon) ou l'ALTE 69 (communes du département du Rhône) afin de connaître les modalités tarifaires.



Durée de réalisation

A déterminer lors de la prise de contact avec l'ALEC Lyon ou l'ALTE 69.



Types d'animations possibles (non exhaustives)

- Energie : conférence «agir au bureau en matière d'économies d'énergie» (1h à 1h30), stand (2 à 3h) ou atelier (1h) «économies d'énergie au travail», fresque de la précarité énergétique (2h).
- Eau : fresque de l'eau (3h).
- Climat : fresque du climat (3h), quiz climat et énergie (1h).
- Escape Game sur le climat (2).

La durée indiquée est l'animation sur place sans le temps de préparation et de pilotage.



Etapes

- Prise de contact de la commune avec l'ALEC Lyon ou l'ALTE 69 afin d'affiner le besoin, déterminer le public cible et la date.
- Réalisation de l'animation.
- Debrief / retour de la commune.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Communiquer auprès des agents sur l'action de sensibilisation afin de constituer le groupe cible.
- Clarifier si l'action est obligatoire ou sur la base du volontariat, sur le temps de travail ou entre midi et deux.
- Transmettre des données si souhait de personnalisation.
- Mettre en place les moyens logistiques permettant le déroulé de l'animation.



Accompagner les usages sobres en énergie



Objectif : accompagner une équipe d'agents volontaires afin de mieux comprendre les installations énergétiques, de les mobiliser et de les outiller, puis de favoriser la maîtrise des usages.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé

0,5 à 1 jour par animation.

Contactez l'ALEC Lyon (communes de la Métropole de Lyon) ou l'ALTE 69 (communes du département du Rhône) afin de connaître les modalités tarifaires.



Durée de réalisation

Entre 3 et 5 mois.



Livrables

- Deux interventions participatives et adaptés à tous profils.
- Pyramide des consommations propre au site, tenant compte de ses équipements et de ses effectifs, accompagnée d'un plan d'actions d'économies co-construit.



Etapes

- Une réunion de cadrage au préalable entre l'ALEC Lyon ou l'ALTE 69 et la commune pour identifier 1 à 2 bâtiments, acter le planning d'interventions et se mettre d'accord sur les objectifs et livrables associés.
- Un 1^{er} atelier animé par l'ALEC Lyon ou l'ALTE 69 auprès d'agents intéressés par la démarche et mobilisés par leur commune comprenant une animation et une visite du bâtiment.
- La réalisation de mesures d'équipements électriques en autonomie.
- Un 2nd atelier comprenant un retour sur les mesures réalisées et un engagement sur des actions concrètes à déployer sur le site.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Identifier et mobiliser des agents volontaires pour la démarche.
- Valoriser la démarche au sein de la commune.
- Diffuser les livrables et faciliter la mise en œuvre des actions.



Education à l'énergie en milieu scolaire



Objectif : sensibiliser les élèves de cycle 3 (CM1/CM2) aux enjeux de la transition énergétique et du changement climatique grâce au dispositif « Défi Class'Energie » ou « Class énergie climat ».



Adaptation de l'action en niveaux : oui

- Les 2 séances de 3h sont réservées uniquement aux communes de - 15 000 habitants.
- Les 3 séances de 3h peuvent être choisies par l'ensemble des communes.



Temps estimé

- Entre 3 jours et 5 jours selon le dispositif choisi.
- Entre 0,5 et 1 jour par animation.
- Contacter l'ALEC Lyon (communes de la Métropole de Lyon) ou l'ALTE 69 (communes du département du Rhône) afin de connaître les modalités tarifaires.



Durée de réalisation

Entre 2 et 4 mois.



Livrables

Pour la commune :

- bilan quantitatif et qualitatif des séances en classe ;
- livrables pour l'école : outils et supports pédagogiques à destination des enseignants.



Etapes

« Class'énergie climat » : 2 séances de 3h

- Prise de contact de la commune.
- Réunion de cadrage des séances et des dates.
- 1^{ère} intervention sur le changement climatique.
- 2^{ème} intervention sur l'« enquête énergie » dans leur école.
- Bilan.

« Défi Class'Energie » : 3 séances de 3h

- Prise de contact de la commune.
- Réunion de cadrage des séances, formation des enseignants à l'utilisation des outils pédagogiques.
- 1^{ère} intervention sur le concept d'énergie.
- 2^{ème} intervention sur le changement climatique.
- 3^{ème} intervention sur l'« enquête énergie » dans leur école.
- Bilan.



Le rôle de la commune dans la réussite

- Communiquer auprès des écoles et des enseignants sur le programme « Défi Class'Energie ».
- Valoriser le programme, les enseignants et les élèves (article de presse, vidéo, interview par exemple).



Mobilisation et action via Bureaux à Energie Positive



Objectif : accompagner une équipe d'agents volontaires pour embarquer collectivement un site de travail vers un bureau plus sobre en eau et en énergie.

Les objectifs et le déroulé sont adaptés aux configurations des sites (santé, atelier technique, bureau administratif...).



Adaptation de l'action en niveaux: oui

- Les 2 séances de 3h sont réservées uniquement aux communes de - de 15 000 habitants.
- Les 3 séances de 3h peuvent être choisies par l'ensemble des communes.



Temps estimé

- 3x3h d'intervention + temps de préparation en amont.
- Entre 0,5 et 1 jour par animation.
- Contacter l'ALEC Lyon (communes de la Métropole de Lyon) afin de connaître les modalités tarifaires. Dispositif non disponible sur les communes du département du Rhône.



Durée de réalisation

Entre 3 et 6 mois.



Livrables

- Questionnaire sur les usages dans l'entreprise.
- Enquête énergie et eau complétée.
- Trois interventions participatives.
- Pyramide des consommations adaptée au site (équipements et effectif d'agents).
- Plan d'actions + feuille de route.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Identifier et mobiliser une équipe d'agents volontaires pour la démarche.
- Diffuser le questionnaire écogestes adapté à tous les agents sur site.
- Dégager environ 3h par séance et 1h pour les missions par mois pendant 3 mois (les séances et missions ont lieu sur le temps de travail des agents).
- Valoriser la démarche et l'équipe d'agents par de la communication interne ou externe.
- Diffuser les livrables et faciliter la mise en œuvre des actions (information, communication, logistique...).



Etapes

- Une réunion de cadrage du projet.
- Une visite de site pour l'audit d'interaction (3h).
- L'adaptation d'un questionnaire écogestes adapté au site et diffusé par la commune.
- Trois intervention participatives (exploration, conception d'actions puis suite de la démarche) contenant également restitution du questionnaire, mise à disposition d'un kit de mesures puis analyse des résultats...
- Evaluation T + 6 mois.



Formation à la transition énergétique



Objectif : former les agents ou travailleurs sociaux aux sujets énergie, climat et eau.



Adaptation de l'action en niveaux : non



Temps estimé

- Entre 0,5 et 1 jour de formation.
- Contacter l'ALEC Lyon (communes de la Métropole de Lyon) ou l'ALTE 69 (communes du département du Rhône) afin de connaître les modalités tarifaires.



Durée de réalisation

Entre 1 et 3 mois.



Livrables

- Supports de formation.



Etapes

- Expression du besoin de formation auprès du SIGERLy pour une formation interne à la commune et réunion de cadrage.
- Ou inscription aux sessions ouvertes à toutes les communes.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

Identifier les agents à former et s'assurer de leur participation.



Formations

- Devenir ambassadeur de la sobriété dans sa commune (cible : agents, en particulier faisant partie d'un réseau d'ambassadeurs sobriété si existant).
- Détecter et accompagner les ménages en précarité énergétique (cible : travailleurs sociaux des CCAS).
- Concevoir et animer un atelier sur les économies d'énergie et d'eau (cible : travailleurs sociaux des CCAS).



Accompagnement des stratégies énergie-climat des communes



Objectif : accompagner les communes dans la structuration d'un diagnostic, d'une stratégie ou feuille de route énergie-climat ou d'un plan climat.



Adaptation de l'action en niveaux: oui

- Pour les communes de la Métropole de Lyon : accompagnement réservé aux communes de - 15 000 habitants.
- Communes hors Métropole de Lyon : contacter l'ALTE 69.



Temps estimé

- A la carte, 1 à 4 jours.
- Contacter l'ALEC Lyon (communes de la Métropole de Lyon) ou l'ALTE 69 (communes du département du Rhône) afin de connaître les modalités tarifaires.



Durée de réalisation

Entre 2 et 6 mois selon accompagnement.



Livrables

Selon besoin (diagnostic, feuille de route, fiche action...).



Etapes

- Réunion de cadrage avec les services et élus concernés de la commune.
- Accompagnement des services et mise à disposition de données.
- Participation et animation possible à des instances d'échanges voire à des instances participatives.
- Bilan avec la commune.



Le rôle de la commune dans la réussite de l'action

- Soutien des élus concernés à la démarche.
- Disponibilité d'un agent.

SIGERLy

1, esplanade Miriam Makeba,
Immeuble Organdi, entrée 18
69100 Villeurbanne

04 78 84 98 27

www.sigerly.fr
accueil@sigerly.fr

